



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Évaluation de la *Feuille de route* : amélioration des programmes et de la prestation des services

Comparution au Comité permanent
des langues officielles

Ottawa, 24 avril 2012

Document préparé par
Éric Forgues

Avril 2012

Évaluation de la *Feuille de route* : amélioration des programmes et de la prestation des services

Éric Forgues
Directeur adjoint et chercheur
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/
Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

Comparution au Comité permanent des langues officielles
Ottawa, 24 avril, 2012

Reconnaître la pertinence, l'importance et la nécessité de la recherche sur les CLOSM dans la prochaine Feuille de route sur les langues officielles

Je suis ici aujourd'hui pour vous parler de l'importance de la recherche dans l'appui au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). De la part d'un Institut de recherche, vous ne serez sans doute pas surpris. Mais nous ne sommes pas seuls à parler de l'importance de la recherche. Je me suis d'ailleurs demandé si la question de la recherche avait été abordée au sein du Comité permanent sur les langues officielles. Selon les comptes rendus des séances publiques du Comité qui sont en ligne, plusieurs organismes communautaires, agences ou ministères gouvernementaux ont parlé de recherche¹.

Liste des organismes, agences ou ministères gouvernementaux qui ont abordé la question de la recherche au Comité permanent sur les langues officielles (juin 2011 à mars 2012) :

Organismes

1. Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC)
2. Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC)
3. Black Community Resource Centre (BCRC)
4. Conseil canadien de la coopération et de la mutualité (CCCM)
5. Commission nationale des parents francophones (CNPF)
6. Consortium national de formation en santé (CNFS)
7. Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA)

¹ 41^e législature, 1^{re} session, nos 1 à 32,

<http://www.parl.gc.ca/CommitteeBusiness/CommitteeHome.aspx?Cmte=LANG&Language=F&Parl=41&Ses=1>



8. Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE)
9. Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
10. Quebec Community Groups Network (QCGN)
11. Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)
12. Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RDAC)
13. Société santé en français (SSF)
14. Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)

Agences ou ministères

1. Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)
2. Conseil national de recherche du Canada (CNRC)
3. Commissariat aux langues officielles (CLO)
4. Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC)
5. Industrie Canada (IC)
6. Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC)

Plusieurs organismes ont exprimé leur besoin de recourir à la recherche et à des données probantes pour mener leurs activités. Le besoin se fait sentir à deux étapes importantes dans les projets que mènent les organismes et les agences gouvernementales : lors de la conception et de la planification des projets et lors de l'évaluation des résultats. Le danger d'un manque de recherche est d'élaborer des politiques publiques ou des projets communautaires qui ne maximisent pas les ressources investies. Le risque d'erreur est accru. Je cite deux extraits de comparution entendus ici :

En n'ayant pas de données probantes, nous sommes obligés de nous rendre sur le terrain pour essayer d'identifier les besoins à l'aveuglette. (Aurel Schofield, Société santé en français, Comité permanent sur les langues officielles, 41^e législature, 1^{re} session, no 12)

Sans recherche, nous devons — je dirais — donner beaucoup de coups d'épée dans l'eau avant de trouver un modèle qui fonctionne. (Dorothy Williams, Black Community Resource Centre, Comité permanent sur les langues officielles, 41^e législature, 1^{re} session, no 18).

La question que j'ai pour le gouvernement est la suivante : est-ce que le gouvernement veut investir dans les communautés de façon efficiente ou préfère-t-il prendre le risque d'investir dans des projets hasardeux? En fait, la réponse se trouve dans le rapport de mi-parcours de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*.

Alors que le gouvernement doit faire face à une période économique difficile, au cours de la dernière année de la *Feuille de route*, des efforts seront



déployés pour maximiser l'utilisation des investissements publics dans l'espoir d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour les Canadiens (Gouvernement du Canada, 2012, p. 19).

Le gouvernement et les organismes sont responsables des sommes qu'ils investissent dans les communautés. Pour s'assurer d'un impact maximal dans les communautés, le gouvernement doit donc prévoir une proportion des investissements qu'il fera pour la recherche, pour des études et l'obtention des données probantes.

Nous sommes d'accord avec la FANE qui a plaidé devant ce Comité pour un renforcement des capacités de leurs organismes et institutions, notamment en ce qui a trait à la recherche et à l'évaluation. Je cite son représentant : « ... à l'heure actuelle, les clauses linguistiques des ententes de transfert ne permettent pas au gouvernement de s'assurer que les fonds ont bien été dépensés de la manière prévue, avec un bénéfice pour les citoyens de langue française vivant en milieu minoritaire. Pourtant, il s'agit de l'argent des contribuables [...] En ce moment, nous avons de la difficulté à déterminer certains éléments, par exemple les indicateurs de vitalité, et ça rend le travail sur le terrain difficile ». (Jean Léger, FANE, Comité permanent sur les langues officielles, 41^e législature, 1^{re} session, no 15).

Si j'étais à la place du gouvernement, je serais inquiet d'entendre de tels propos. Celui-ci s'apprête à investir des sommes importantes dans les communautés. Tous les organismes devraient prévoir une portion de leur budget à la recherche et à l'évaluation afin de maximiser leur action. Nous sommes d'accord avec l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne qui a recommandé ici « que chaque groupe porte-parole des communautés minoritaires puisse recevoir du financement qui lui permettrait de travailler avec des chercheurs spécialisés en recherche sur la vie en situation minoritaire pour que soit réalisée une étude continue sur les impacts des investissements ». (Alliance des femmes de la francophonie canadienne, Comité permanent sur les langues officielles, 41^e législature, 1^{re} session, no 18).

Au Sommet des communautés francophones et acadiennes tenu en 2007, les organismes et les près de 700 participants ont aussi reconnu l'importance de la recherche pour le développement des communautés francophones. Les organismes ont bien compris l'importance de la recherche pour atteindre leurs objectifs de façon efficiente. Certains organismes, je pense notamment au Consortium national de formation en santé et à la Société santé en français, intègrent la recherche à toutes les phases des projets communautaires qu'ils élaborent et mettent en œuvre. La composante recherche permet de dégager les apprentissages et les innovations qui se produisent dans l'implantation de projets. Cela permet ensuite de transférer les projets dans d'autres communautés. Or, cela comporte des coûts et mobilisent des ressources qui ne sont pas à la portée de tous les organismes.

Je salue les efforts et les ressources que consacre le gouvernement dans le domaine de la recherche en santé, mais il faudrait un effort et des ressources équivalentes dans d'autres



secteurs, comme le développement économique et social, le développement des ressources humaines, les compétences essentielles et la littératie, l'immigration et les arts et la culture.

Plusieurs intervenants font un lien entre la recherche et la vitalité et le développement des CLOSM. Dans une étude commandée par le Commissariat aux langues officielles, les auteurs montrent ce lien :

La connaissance, la recherche et l'évaluation de la vitalité paraissent essentielles au rehaussement de la vitalité elle-même. (Commissariat aux langues officielles, 2008, p. 6).

Les CLOSM, étant donné leur caractère minoritaire, n'ont justement pas la capacité de mener seules cette activité. C'est pourquoi le soutien du milieu de la recherche et des gouvernements est essentiel. (Commissariat aux langues officielles, 2008, p. 57).

Pour leur part, les **gouvernements** sont appelés à établir des mécanismes de coordination et de gouvernance partagée en matière de recherche et d'assurer un financement adéquat et équitable pour répondre aux besoins de recherche des CLOSM par l'entremise des grands conseils de recherche, des chaires de recherche du Canada et du Plan d'action pour les langues officielles. (Commissariat aux langues officielles, 2008, p. 60).

Toutefois, ça prend également de la recherche fondamentale et en ce sens le CRSH et les IRSC doivent jouer un rôle important. En 2008, le Commissariat aux langues officielles a publié un rapport sur *Le rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles*. Après avoir relevé les nombreux obstacles et défis qui se dressent devant les CLOSM en matière de recherche, il fait plusieurs recommandations. J'en cite deux :

- établir un mécanisme de financement particulier à l'intention des petites universités bilingues et de langue officielle en situation minoritaire en vue de leur permettre de soutenir les capacités de recherche des professeurs et des étudiants et de fournir l'assistance administrative nécessaire;
- prévoir un financement stable réservé à la recherche sur des questions liées aux langues officielles et en diffuser les résultats (CLO, 2008).

Or, les IRSC viennent d'abandonner leur programme de recherche pour les CLOSM. Le CRSH avait aussi un programme similaire, qu'ils ont également abandonné il y a quelques années. Je crois qu'on devrait ramener ces programmes et que ces agences fédérales devraient être incluses comme partenaire de la feuille de route. Ces programmes étaient une façon de lever en



partie les obstacles qui se dressent devant les chercheurs en milieu minoritaire. Pourquoi ces programmes sont-ils importants?

Parce que ces concours sont évalués par des « pairs », c'est-à-dire des collègues. Or, les chercheurs anglophones et mêmes francophones au Québec connaissent très peu la réalité des minorités francophones et plusieurs ne comprennent pas toujours la pertinence de financer ces projets. Les concours réguliers aux IRSC ou au CRSH sont très compétitifs et il suffit d'une note discordante dans un commentaire pour que notre demande soit refusée. Je vous cite mon expérience personnelle dans une demande de subvention que j'ai soumise aux IRSC pour faire une recherche sur les services de santé en français. Un des évaluateurs questionnait la pertinence de la recherche étant donné que la plupart des francophones sont bilingues. C'est à ce genre de perceptions qu'on peut se heurter quand on soumet des projets sur les CLOSM. Lorsque les IRSC et le CRSH crée un programme qui cible les CLOSM, on envoie un message clair que ce type de recherche est légitime et pertinent. C'est pour cette raison que ça prend un programme qui cible la recherche sur les CLOSM.

Par ailleurs, je crois qu'on devrait également reconnaître Statistique Canada comme partenaire de la Feuille de route. Comme l'a souligné son représentant au sein de votre Comité, Statistique Canada joue un rôle dans la mise en œuvre de la Feuille de route en fournissant des analyses et des données essentielles au travail des ministères et des organismes communautaires.

Il ressort clairement que, dans le cadre de la Feuille de route, on a beaucoup sollicité l'aide de Statistique Canada pour obtenir des données et pour avoir de l'information afin de mieux comprendre ce qui se passe (Jean-Pierre Corbeil, Statistique Canada, Comité permanent sur les langues officielles, 41^e législature, 1^{re} session, no 27).

Pour conclure

Le gouvernement fédéral doit reconnaître la recherche comme une composante importante de la vitalité et du développement des CLOSM. Nous sommes dans une société du savoir. Le savoir joue un rôle important et stratégique pour le développement de la société canadienne. Il le joue tout autant pour les CLOSM.

La dernière feuille de route accordait peu de place à la recherche. Un des membres du comité demandait au Commissaire aux langues officielles, si la feuille de route en a fait assez pour la recherche et la coordination de la recherche.

- M. Mathieu Ravignat : Selon vous, la Feuille de route en a-t-elle fait assez pour la recherche et la coordination de la recherche? Que pourrait-on faire dans l'avenir pour régler ce manque de connaissances?
- M. Graham Fraser: C'est une très bonne question. J'hésite à vous donner une réponse. Sylvain, pouvez-vous ajouter un commentaire?



- M. Sylvain Giguère: Pas vraiment, car on n'a pas beaucoup fouillé de ce côté. Il faudrait faire des recherches pour vous répondre (Comité permanent sur les langues officielles, 41^e législature, 1^{re} session, no 32).

Les objectifs de la Feuille de route en matière de recherche étaient timides. On y faisait mention de la recherche, très brièvement, pour la petite enfance, l'immigration et les technologies langagières. Pour ce qui est de mieux coordonner la recherche, notamment entre les milieux communautaires, gouvernementaux et académiques, ce n'était pas un objectif de la Feuille de route. Pourtant, cette question a été discutée lors du Symposium organisé par le gouvernement fédéral sur la recherche portant sur les langues officielles qui s'est tenu en 2008. En outre, dans la Feuille de route, on a oublié les autres domaines d'activités et de recherche qui sont tout aussi important.

Je crois que nous pouvons en faire plus dans le cadre d'une initiative qui vise le développement des CLOSM. Rappelons que les besoins de recherche existent dans tous les domaines d'activités communautaires. Je m'attends à ce que dans la prochaine feuille de route, le gouvernement aura pris la mesure de l'importance de la recherche et l'importance de mieux arrimer les trois pôles de la recherche : les milieux académiques, communautaires et gouvernementaux.



Références

Commissariat aux langues officielles (2006), *Une vue plus claire, évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, rapport produit par Marc L. Johnson et Paule Doucet, http://www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/vitality_vitalite_f.pdf (consulté le 12 avril 2012).

Commissariat aux langues officielles (2008), *Le rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles* http://www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/promotion_f.pdf (consulté le 12 avril 2012).

Gouvernement du Canada (2008), Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir, <http://www.pch.gc.ca/pgm/slo-ols/pubs/08-13-LDL/08-13-LDL-fra.pdf> (consulté le 12 avril 2012).

Gouvernement du Canada (2008), Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir. Rapport de mi-parcours <http://www.pch.gc.ca/pgm/slo-ols/pubs/08-13-LDL/rmp-mtr2012-fra.pdf> (consulté le 12 avril 2012).

